

PROJET ARTISTIQUE **RESIDENCE « REG'ART SUR LE TERRITOIRE »**

Serres Lez'Arts/Le CEM - Serres 05700

*Date limite de dépôt des projets de candidature : **Jeudi 5 Juillet 2018***

Le contexte

Serres Lez'Arts est une association qui a pour objectif de favoriser le développement artistique et culturel sur le territoire Alpin.

Située en plein cœur des Hautes-Alpes dans un territoire de montagnes et en milieu rural, notre association se structure autour des activités suivantes :

- Une exposition annuelle en Septembre sur 3 jours dans le village historique de Serres, regroupant vingt à vingt-cinq artistes dans des lieux atypiques du village. Cette manifestation est basée sur l'idée d'une rencontre des pratiques artistiques et des échanges avec les artistes.
- Un programme de sensibilisation et de médiation avec notamment des ateliers de pratiques et stages enfants et adultes, des conférences, des Ateliers d'Art Ambulants en direction des publics adultes et enfants et aussi des personnes défavorisées (prison, maison d'enfants, hôpitaux, IME...)
- Le pilotage du CEM (Collectif Espace Multiculturel) qui programme des événements culturels (projections, conférences, cafés culturels, débats...).

Ce collectif regroupe plusieurs associations culturelles du Serrois :

- Amis de Serres (Association de Sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine Serrois)
- Le Hang'Art (Association d'artisans d'art à Serres)
- La MJC de Serres (Association socio-culturelle à Serres)
- Ludambule (Association de ludothèque itinérante dans les Hautes Alpes)
- Kaliopé (Association cours de chants et festival de musique à Rosans)

En 2018, l'association Serres Lez'Arts décide de mettre en place les résidences d'artistes. Le cadre de ce dispositif en milieu rural invite les artistes à considérer ses spécificités géographiques et culturelles : moyennes montagnes, espace préservé, poly-agriculture, dynamique associatives et artisanales

Principe et contenu de la résidence

Cette résidence donne les moyens à deux artistes professionnels, relevant des domaines d'expressions classique et contemporaine sans limites de pratiques ni de techniques. L'objectif est de développer une recherche originale en lien avec le contexte spécifique et la thématique de la résidence qui sont : le milieu rural et le parcours (ou cheminement).

Dans le cadre de ce dispositif, il s'agit de porter un regard singulier sur ce territoire : Serres village historique implanté en plein cœur d'un site naturel exceptionnel. L'axe proposé est celui d'un cheminement permettant de porter une nouvelle vision sur le patrimoine (bâti et naturel), les activités sociales et l'économie locale.

Les artistes sont invités à réaliser des pièces inédites créées spécifiquement pour la résidence. Les œuvres doivent être conçues pour être installées en extérieur dans le village de façon temporaire ou définitive (à définir avec la Mairie de Serres).

Une attention particulière sera portée à la dimension éducative pédagogique (voire participative en discussion avec les artistes sélectionnés).

Sur place, l'équipe de Serres Lez'Arts et nos partenaires CEM accompagnent l'artiste en résidence dans les divers aspects de sa recherche et en le mettant en relation avec des structures ressources et interlocuteurs pouvant contribuer au développement de son projet.

Conditions d'accueil de la résidence

Période :

Les résidences auront lieu entre septembre et décembre 2018

Durée :

Une durée de 6 semaines (continue ou non, en 3 fois maximum), définie par un planning entre l'association et les artistes.

> Semaine 1 : arrivée de l'artiste, immersion, rencontre avec les partenaires et la population locale, conception du projet

> Semaine 2.3.4.5 : création en atelier et in situ

> Semaine 6 : présentation et restitution *de l'œuvre en cours de création*

L'inauguration de ces œuvres se fera au cours du printemps 2019 dans l'espace public sous forme de cheminement selon l'évolution du projet.

Défraiement et matériel :

- Les frais de déplacement domicile/Serres seront remboursés à l'artiste sur présentation de facture: pour 3 aller-retour maximum
- Le matériel propre à la création sera remboursé sur facture : le coût de production de l'œuvre est à définir avec l'association

Rémunération : Bourse

L'artiste recevra une bourse de 2000 euros comprenant honoraires, frais inhérents à la recherche ainsi que besoins personnels.

Espace de travail et condition d'accueil :

Locaux : Serres Lez'Arts permet aux résidents de bénéficier d'un espace de travail partagé de 20 m² X 2 (atelier + véranda) avec accès à internet et mis à disposition des équipements techniques disponibles.

L'artiste est autonome dans sa production, il est invité à prévoir son outillage.

Hébergement : Il sera logé chez l'habitant.

La résidence : Ce programme est ouvert à tous les artistes français ou étrangers, sans limite d'âge, maîtrisant l'usage oral de la langue française et disposant d'un permis de conduire pour véhicule léger valable en France. **Activité :** 70 % du temps sera réservé à la création propre et 30 % du temps à des activités pédagogiques, accueil du public,

interventions, conférence, rencontre avec les publics. Les actions de médiations seront conçues et mises en œuvre avec les salariés et intervenants de l'association.

Critères de sélection :

Le candidat sera sélectionné selon les critères suivants :

- Qualités artistiques du projet inscrit dans des problématiques contemporaines et classiques, tous les médiums peuvent être proposés.
- Pertinence du projet dans le contexte spécifique de Serres
- Singularité de la recherche considérant les aspects du territoire et le cahier des charges
- Perspectives d'évolution du projet au-delà du cadre de la résidence

Cadre juridique :

- Une convention de résidence spécifiant les engagements de Serres Lez'Arts /CEM et ceux des artistes accueilli(e)s, sera signée au début de la résidence.
- L'artiste devra justifier d'un régime de sécurité sociale (Maison des artistes-sécurité sociale, Agessa...) et avoir un numéro de Siret ou être représenté par une structure administrative lui permettant d'émettre une facture.

Comment candidater ?

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation comprenant votre
- Une biographie / curriculum vitae
- Une présentation de la démarche artistique et une sélection des travaux précédents et des expériences artistiques professionnelles sous forme de portfolio avec visuels et textes (dans la limite de 20 pages)
- De(s) texte(s) destiné(s) à rendre compréhensibles les enjeux de la pratique du candidat
- Une note d'intention (maximum 3000 signes)
- Des propositions d'ateliers pendant la résidence, à destination des publics ciblés enfants et adultes
- Les coordonnées administratives et financières

Date limite de dépôt des projets : le jeudi 5 juillet 2018

Le dossier de candidature doit être transmis par courrier uniquement à :

Serres Lez'Arts - Mairie de Serres
1, Rue du Portail - 05700 Serres

Un comité de sélection composé de 2 membres de Serres Lez'Arts, deux professionnels de l'art et d'un représentant institutionnel se réunira début juillet. La décision sera rendue fin juillet 2018.

Pour plus d'informations

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par mail à :

serreslezarts@gmail.com ou par téléphone au 04 92 46 84 24

<http://serreslezarts.wixsite.com/accueil>